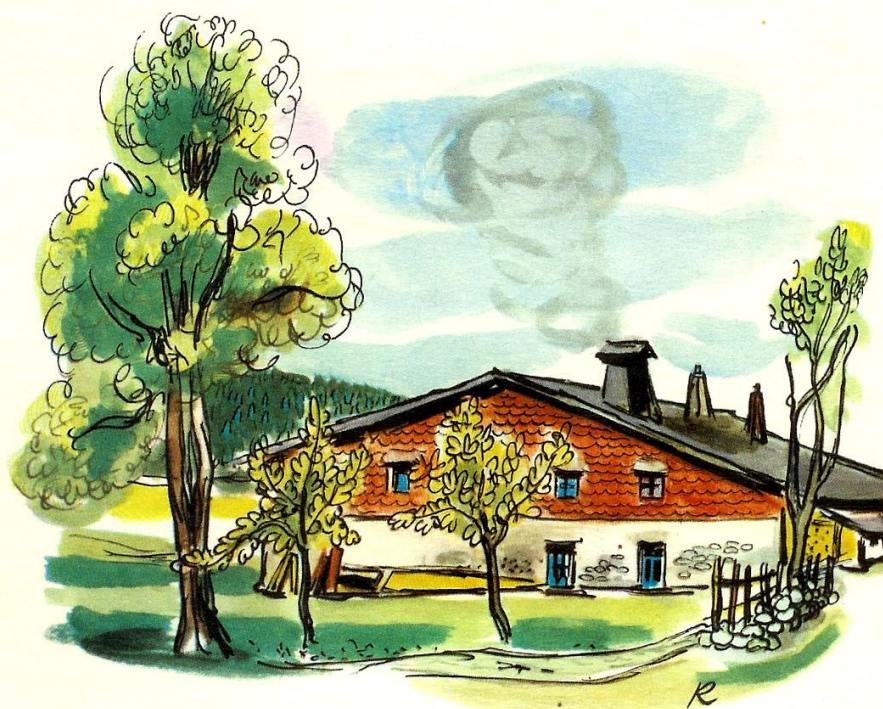


TRESORS DE MON PAYS

SAMUEL AUBERT

LA VALLÉE DE JOUX



EDITIONS DU GRIFFON
NEUCHÂTEL

TRÉSORS DE MON PAYS

36

SAMUEL AUBERT

LA VALLÉE DE JOUX

PHOTOGRAPHIES

MAX F. CHIFFELLE



ÉDITIONS DU GRIFFON
NEUCHÂTEL

LA COUVERTURE A ÉTÉ DESSINÉE PAR
ANDRÉ ROSSELET
PLANCHES EN HÉLIOGRAVURE DE LA MAISON
ROTO-SADAG, A GENÈVE. LA COUVERTURE A ÉTÉ
TIRÉE PAR L'IMPRIMERIE JORDI, A BÉLP. ACHÉVÉ
D'IMPRIMER PAR P. ATTINGER S. A., A NEUCHÂTEL,
LE 10 JUIN 1949.

LA VALLÉE DE JOUX

Joux est un vieux mot signifiant *forêt* ; donc la *Vallée de Joux* est la « vallée des forêts » ; ce nom lui a été donné parce que jadis, elle devait être tout entière couverte de forêts. Située dans le Jura vaudois, elle se révèle comme un petit monde à part, car elle est en forme de bassin fermé, isolé des contrées voisines par des chaînes de montagnes. Cette conformation, elle la doit à la Dent de Vaulion, qui lors du soulèvement de la chaîne du Mont Tendre, est venue se placer au travers de son axe longitudinal. Ses lacs, le lac de Joux et le lac Brenet, alimentés par l'Orbe, n'ont pas d'émissaire de surface et par des « entonnoirs » appelés ailleurs *emposieux*, leurs eaux s'écoulent souterrainement vers la source de l'Orbe à Vallorbe. Mieux vaudrait dire s'écoulaient, car depuis 1902, un tunnel percé à travers le Mont d'Orzeires en amène la plus grande partie à l'usine électrique de La Dernier près de Vallorbe, les entonnoirs ayant été endigués.

En période de crue, ces entonnoirs, au lieu d'engloutir de l'eau, en rejettent. Ce phénomène appelé *reflux* s'explique comme suit : le versant nord-ouest de la vallée, soit la chaîne du Risoud, est formé de roches calcaires crevassées qui absorbent la pluie et l'eau de fonte des neiges dont pas une goutte ne descend vers le thalweg. Par d'innombrables canaux souterrains, cette eau s'en va rejoindre les galeries qui, des entonnoirs aboutissent à la source de l'Orbe, et contribue dans une large mesure à son débit. Mais en temps de crue, ces galeries reçoivent plus d'eau qu'elles n'en peuvent débiter, et celle-ci cherchant une issue, s'échappe par les orifices des entonnoirs. Le reflux est un phénomène non seulement curieux, mais impressionnant. L'eau sort en bouillonnant, chassée par la pression venant de l'intérieur et s'écoule en torrents vers le lac, dont le niveau, on le comprend, doit monter rapidement. Ce fut le cas, notamment, au Nouvel-An 1883. A cette date, le lac atteignit une hauteur telle que les communications routières entre Le Sentier et l'Orient d'une part, les Charbonnières et le Pont de l'autre, furent interrompues. De l'une de ces localités à l'autre, on passait en bateau.

Le lac de Joux présente encore une autre particularité. Le long de ses rives existent des collines sous-lacustres, appelées « monts », qui émergent en période de basses eaux. Il est probable qu'elles sont d'origine morainique.

L'Orbe et le lac ne reçoivent chacun qu'un seul affluent : le Brassus d'une part, et de l'autre, la Lyonne, un gros ruisseau qui prend sa source au-dessus du village de l'Abbaye. L'eau qui repose au fond d'un gouffre voisin, la Chaudière d'Enfer, contribue à son alimentation.

La beauté de cette Vallée de Joux, on la découvre déjà dans sa rivière, l'Orbe, qui sillonne le thalweg de ses innombrables sinuosités. Mais c'est avant tout dans son lac qu'elle se manifeste. Le lac de Joux est le trésor, la perle de cette vallée. La rive nord-ouest dominée par des bois sévères, des rochers abrupts, fait un contraste frappant avec la rive opposée toute de prés verdoyants et séparés de la nappe liquide par une ceinture de buissons abritant maintes plantes intéressantes. Ce lac, d'où qu'on le contemple, il provoque l'admiration, mais c'est des hauteurs du versant oriental, au-dessus de l'Abbaye ou des Bioux, qu'il produit l'impression la plus profonde. Le regard domine le miroir liquide et s'arrête charmé, conquis, sur les pentes rocheuses de la rive occidentale. De même, vu de la côte du Sentier, sous une perspective fuyante, avec la Dent de Vaulion comme toile de fond, il réalise un tableau d'une beauté saisissante. De l'un ou l'autre de ces endroits, on se convainc que sans son lac et sa rivière, la vallée serait d'une affligeante monotonie.

Les montagnes isolant la Vallée de Joux du Plateau vaudois, lui font un cadre somptueux. Des pâturages constellés de fleurs, des forêts touffues constituent les marches d'accès aux sommets dont la plus élevée est le Mont Tendre, à 1683 m. De là-haut, le regard émerveillé s'étend sur ce beau pays qui est le nôtre : Le Plateau vaudois avec ses bons villages noyés dans la verdure des grands arbres, le Léman et, fermant l'horizon, les Alpes drapées dans leur blancheur éternelle.

Du côté opposé, l'œil embrasse la Vallée de Joux, ses villages aux habitations dispersées et la chaîne du Risoud, gigantesque et sévère rempart, tout entier occupé par la forêt. Vision monotone ? Oui, dans son ensemble ! Mais se rend-on compte de la vie intense que recèle ce sombre vêtement ? de la multitude des arbres centenaires qui ont crû et croissent encore sur ce sol jadis occupé par un glacier ? des plantes petites ou grandes, brillantes ou insignifiantes qui vivent sous l'abri des précédents ? Si le lac de Joux est un joyau, le Mont Tendre en est un autre par tout ce qu'il permet de contempler, d'admirer à la ronde. La Dent de Vaulion aussi. Cette sommité, quiconque la regarde de la partie sud de la vallée, ne peut que l'admirer et se souviendra de sa fière silhouette. C'est vue des hauteurs qui dominent Le Sentier ou le lac, qu'elle se profile dans toute sa magnificence. Aussi, on ne doit pas s'étonner que tant d'artistes aient été séduits par le tableau merveilleux dont elle est le centre.

Le versant nord de cette Dent offre un tout autre aspect. Contemplé du Chalet des Plans, au nord des Charbonnières, c'est un sauvage escarpement que l'on a sous les yeux, fait de parois rocheuses, de couloirs abrupts, de vires peuplées de pins rabougris. Tableau qui, toutes proportions gardées, rappelle la face du Grand Muveran, vue de Pont de Nant. Du sommet, le regard plonge à travers un vide immense sur un paysage sévère de crêtes, de combes boisées. Une tache claire cependant. Tout en bas, un pâturage minuscule au milieu duquel se dessine le toit gris du chalet rustique du Mont d'Orzeire. En aval, l'Orbe qui sourd au pied du Crêt des Alouettes, s'achemine paisiblement vers Vallorbe.

La chaîne du Mont Tendre et la Dent de Vaulion hébergent tout un contingent de plantes d'origine alpine, qui réjouissent les yeux, tant la Nature leur a donné de beauté : blanches anémones, gentianes azurées, lis martagon, rhododendron, dryade, daphné cneorum, lin des Alpes, crépide dorée, etc.

Les montagnes qui enclosent la Vallée de Joux sont faites de roches calcaires très désagrégées, crevassées par l'érosion et qui en maints endroits ont donné naissance à des lapiaz, comme l'on nomme ces champs de dalles traversées par d'innombrables crevasses, appelées « laisines » dans le langage local. On observe aussi par-ci par-là, des gouffres, ou baumes, profonds de plusieurs dizaines de mètres qui excitent la curiosité des passants. « Que peut-il y avoir au fond ? » se demandent-ils. Mais dans ceux qui ont été explorés, on n'a trouvé que des pierres, sauf dans celui de Risel au-dessus de Montricher où un squelette d'ours a été découvert. De toutes les baumes de la Vallée de Joux et du Jura vaudois, la plus connue et la plus profonde est celle du Mont Tendre ; elle plonge à soixante-cinq mètres.

A cause de son altitude supérieure à mille mètres et de son orientation sud-ouest à nord-est, le climat de la Vallée de Joux est rigoureux. D'abord, la bise s'y engouffre sans rencontrer d'obstacles et de son souffle glacial, la balaie dans toute sa longueur. Pendant les nuits hivernales, claires et calmes, le thermomètre peut descendre au-dessous de 30°. (Le 31 janvier 1888, on a même noté au fond du val le minimum extrême de -41°.) Les cuvettes dénudées de la région montagnaise sont de véritables « creux de froid », puisqu'à diverses reprises, des minima de -40° à -44° y ont été mesurés. Aussi la Vallée de Joux a-t-elle acquis la réputation de Sibérie du canton de Vaud, tout comme la Brévine dans le Jura neuchâtelois, celle de Sibérie de la Suisse. D'une manière générale, ces basses températures ont pour cause la configuration de la contrée en un bassin fermé qui empêche l'air refroidi de s'écouler vers le bas et l'oblige à s'étaler en nappes stagnantes. Si l'hiver est souvent très froid, l'été peut être très chaud. Ainsi en juillet ou août, des maxima de + 30° ne sont pas rares et la température moyenne de l'un et l'autre de ces mois peut atteindre 15 à 16°. Le climat s'avère donc d'une grande variabilité.

Les pluies sont abondantes : chaque année, il en tombe en moyenne 1700 mm. En hiver, la neige peut atteindre un mètre de hauteur dans la vallée et bien davantage sur les montagnes. Dans les dépressions profondes du Mont Tendre, elle persiste souvent jusqu'au mois d'août. Depuis septante ans qu'il se fait des observations météorologiques suivies, on constate que des chutes de neige peuvent se produire dans le fond du val, à chaque mois de l'été, sauf juillet. Ainsi, le 28 août 1896 à midi, toute la contrée était couverte d'une couche de neige épaisse de trois centimètres.

Des conditions climatiques aussi défavorables s'opposent à la culture normale du blé, des arbres fruitiers et de nombre de plantes que la plaine produit en abondance. Seule l'orge mûrit son grain chaque année ; seuls quelques pommiers, pruniers, cerisiers, plantés en des situations abritées, donnent du fruit, les bonnes années. La contrée produit essentiellement du fourrage, des légumes et... du bois.

Histoire.

Au début de l'ère chrétienne, la forêt devait recouvrir la Vallée de Joux tout entière, sommités comprises. Nulle part sur son territoire on n'a reconnu des vestiges d'établissements romains, mais près du Brassus, des monnaies de bronze, authentiquement romaines, ont été mises au jour et ailleurs, au Chenit, sans désignation exacte, des meules à bras semblables à celles qu'utilisaient les soldats romains. De ces documents, peut-on conclure que des détachements romains passèrent jadis à la Vallée de Joux ? Évidemment non, car ces divers objets trouvés peuvent provenir d'ailleurs. Les Romains ne doivent jamais avoir songé à s'y établir, vu son isolement et son inhospitalité.

Près du Sentier, des traces existent d'une ancienne « voie à la romaine ». Selon M. Auguste Piguët, rien ne prouve que ce chemin date de l'époque romaine¹.

Mais, ce que l'on sait, c'est qu'au 5^e ou au 6^e siècle, un religieux du nom de dom Poncet vint se fixer près du village actuel du Lieu et y fonda un ermitage qui pendant longtemps fut un objet de vénération. Divers endroits près du Lieu, ont conservé jusqu'à nos jours le nom de Poncet ; ainsi nous avons la fontaine à Poncet, le sentier à Poncet, etc.

Par la suite, au lieu de l'ermitage, un établissement religieux dépendant du couvent de Saint-Oyens de Joux, soit Saint-Claude, fut édifié ; il subsistait encore au même endroit en l'an 1155. La fondation de ce monastère, dont divers vestiges sont encore reconnaissables, fut le prélude de la colonisation de la contrée, de la commune actuelle du Lieu en particulier. Les moines s'adonnèrent au défrichement du terrain, consistant tout d'abord en l'extirpation de la forêt et à la mise en culture du sol « déforesté ». Progressivement, des laïques, véritables pionniers, vinrent s'établir sous la protection du couvent et poursuivirent le travail de défrichement commencé par les moines.

Après la fondation du couvent de l'Abbaye, dont il sera question plus loin, on en vint enfin à la constitution d'une communauté, avec une organisation politique et des magistrats.

D'où provenaient ces premiers habitants ? Probablement du pied du Jura vaudois et de la France voisine. A la fin du 14^e siècle, le village du Lieu comptait déjà trente-sept chefs de famille. Des familles actuelles, bourgeoises de l'une ou l'autre des trois communes de la contrée, les noms de cinq d'entre elles sont indiqués à cette date, soit Simond, Goy, Lugrin, Meylan et Aubert. Dans ces temps-là, les habitants devaient mener une vie fort primitive, dure, pénible, comparée à celle d'aujourd'hui. Mais leurs besoins, leurs ambitions étaient minimes et ils se contentaient de peu. Étaient-ils moins heureux que nous ?

En 1140, un deuxième couvent fut construit, celui de « l'Abbaye du lac de Joux », de l'ordre des Prémontrés, qui subsista jusqu'à la Réforme. Berceau du village de l'Abbaye et de la commune de ce nom, sa tour de style roman est encore debout. C'est aux religieux de ce monastère, puis aux colons qui vinrent s'établir auprès, que l'on doit le défrichement et la mise en culture des lieux avoisinants.

¹Auguste Piguët, *Le territoire et la commune du Lieu jusqu'en 1536*, Le Sentier, Imprimerie Dupuis 1946.

A partir du Lieu, puis de l'Abbaye, la colonisation s'étendit graduellement vers le sud-ouest, soit vers le territoire formant actuellement la commune du Chenit, qui est la plus peuplée, la plus industrialisée de la vallée, bien qu'elle eût été colonisée et habitée en dernier.

Il est malaisé aujourd'hui de se représenter ce que fut ce travail de défrichement, de colonisation dans une contrée couverte de forêts vierges, de « joux noires », comme on les appelait dans le vieux temps. Les colons commençaient par « cerner » les arbres, c'est-à-dire par leur enlever un large anneau d'écorce pour les faire sécher ; après quoi ils y mettaient le feu. Mais que de peines, d'ahans, jusqu'à ce que le terrain débarrassé de son boisement fut en état de produire. Il s'agissait de l'aplanir, d'en enlever les pierres. Besogne pénible, ingrate, exigeant non seulement des efforts, mais une patience, une persévérance continues. Les tas de pierres ramassées ou « pierriers », existant un peu partout dans la région habitée, sont les témoins du labeur obstiné des premiers occupants. Et si les agriculteurs du temps présent jouissent de prairies vastes et fertiles, ils en sont en partie redevables au travail acharné de leurs devanciers.

En 1536, Berne conquiert le Pays de Vaud, et, dès cette date, la Vallée de Joux, elle aussi, passa sous l'autorité de LL. EE. Les barons de La Sarraz, les ducs de Savoie, qui furent les suzerains de la contrée avant Berne, avaient réservé aux habitants « l'usage à perpétuité des joux, bois et pâquiers, sans payer aucun tribut, ni redevance, pour cet usage ». Les Bernois s'empressèrent de confirmer le privilège, en vertu duquel les habitants jouissaient donc du droit de couper du bois dans les joux, n'importe où, mais seulement pour leur usage. Le droit dit de « bocherage », qui s'est maintenu jusqu'à nos jours sous une forme modifiée, a grandement favorisé la colonisation. En 1646, LL. EE. décrétèrent « que pour des motifs de stratégie militaire et pour faciliter la défense du Pays de Vaud, il serait laissé une bande de terrain boisé sur toute la limite de la Franche-Comté ». Élargie par la suite vers le bas, cette bande est l'origine de la magnifique forêt du Risoud qui fait l'admiration de tous ceux qui la parcourent et dans laquelle tout récemment encore, on a abattu des arbres âgés de 300 à 350 ans. L'étymologie du mot Risoud n'est pas expliquée. Cependant, il doit avoir une signification précise, car on le retrouve ailleurs sous une forme un peu modifiée. Ainsi, une forêt française jouxtant notre Risoud, s'appelle le Risol et en France, entre Morez et Saint-Claude, nous avons le village La Rixouse.

L'agriculture fut la vocation première des habitants, mais peu à peu, de primitives industries prirent pied et occupèrent des gens en nombre toujours plus grand. En 1524, un nommé Rochat, originaire de la zone française limitrophe, installa sur la Lyonne à l'Abbaye, une modeste usine, dans le but de traiter le minerai de fer de la contrée. Ses descendants en firent de même à l'entonnoir de Bonport du lac Brenet. Ce Rochat est l'ancêtre des innombrables familles Rochat établies actuellement non seulement à la Vallée de Joux, mais un peu partout dans le canton de Vaud, en Suisse et à l'étranger. Plus tard, une industrie du même genre se créa au Brassus sur le ruisseau de ce nom.

Des verreries également fonctionnèrent en plusieurs endroits, dont on retrouve les vestiges, ainsi à Praz Rodet, près du Brassus. En ce lieu, ce furent des gentilshommes français qui s'adonnèrent à la fabrication du verre. Ils voulurent aussi y cultiver la vigne, sans succès, on le comprend.

A ces industries du fer et du verre, du combustible, en l'espèce le charbon, était indispensable, et ce charbon, d'où l'aurait-on tiré, sinon de la forêt ? Aussi fut-elle largement mise à contribution. Le bois des arbres abattus était converti en charbon par le procédé primitif des meules ou fours établis en plein air, dont on retrouve par-ci par-là les emplacements.

Si la population s'accroissait, les produits du sol nécessaires à son alimentation n'augmentaient pas dans la même proportion. Aussi, jusqu'à l'introduction des industries lapidaire et horlogère, beaucoup de jeunes gens se voyaient obligés de s'expatrier. De là, le grand nombre de familles d'origine combière établies en d'autres lieux. Quelques-uns aussi s'engageaient au service militaire étranger.

On ne saurait faire le portrait de la Vallée de Joux sans signaler les industries qui graduellement ont contribué à sa prospérité et fait d'elle ce qu'elle est aujourd'hui. Dès le début du 18^e siècle, des personnes de plus en plus nombreuses exercent la profession de lapidaire. Quant à l'horlogerie, c'est vers 1740 qu'elle fut introduite. Elle prit rapidement de l'essor et à la fin du siècle déjà, elle produisait des pièces de grande complication. Les fabricants s'en allaient à Genève, à pied, vendre leurs « mouvements ». Jusqu'à la fin du 19^e siècle, l'horlogerie se pratiquait essentiellement à domicile ; dès lors et peu à peu, elle est devenue une industrie d'usine. Les progrès que l'horlogerie combière a faits peu à peu dans la précision de la fabrication et qui ont valu à ses produits une réputation universelle, elle les doit essentiellement à l'intelligence, à l'esprit inventif, à la persévérance de quelques horlogers appartenant aux familles Piguët, Golay, Audemars, Meylan, LeCoultre, etc. Les préciser exactement nous conduirait trop loin ; toutefois, que l'on nous permette de relever le nom d'Antoine LeCoultre, 1803-1881, fondateur de la maison LeCoultre & C^{ie} au Sentier, qui en 1854 inventa et construisit un instrument basé sur le système métrique permettant de mesurer le millième de millimètre et qui est encore en usage actuellement.

Contrairement à d'autres régions vaudoises, la Vallée de Joux est très pauvre en monuments historiques. Il y a deux cents ans et même moins, la population menait une vie très primitive et ne pouvait guère songer à l'érection de monuments destinés à rappeler des événements marquants. Aucun château n'y a été construit. Du couvent du Lieu rien ne subsiste, sinon quelques pierres. Des maisons d'habitation ont été édifiées sur les ruines de celui de l'Abbaye dont il reste cependant la tour, signalée plus haut. Mais au-dessus de l'Orient, dans un boqueteau, nous trouvons un modeste monument élevé par un ardent patriote, Philippe Berney, à la mémoire de Napoléon I^{er}, auteur de l'Acte de Médiation. Il consiste en un simple cube de calcaire, haut de 60 cm., sur une des faces duquel on lit, gravée, l'inscription : N. M. 14 avril 1803. (NM = Napoléon médiateur.)

La commune du Lieu s'est constituée en 1396 ; celle de l'Abbaye en 1571. Jusqu'à cette date, l'autorité du Lieu s'étendait sur toute la vallée. Enfin en 1646, la région sud-ouest de cette dernière s'est détachée du Lieu pour former la commune du Chenit. Actuellement, comme Ollon, le Chenit est à la fois cercle et commune, tandis que le Lieu et l'Abbaye constituent le cercle du Pont. Mentionnons encore que les villages des communes du Lieu et de l'Abbaye, puis les principaux du Chenit, sont organisés en « fractions officielles de communes » ayant leurs propres autorités. A l'Abbaye, ces fractions possèdent des forêts et pâturages, tandis que celles du Chenit recourent à l'impôt pour couvrir les dépenses

causées par les services publics dont elles assument la charge. Les citoyens y sont donc imposés à quatre degrés. Les villages du Lieu, pour leur compte, ne possèdent que peu de chose.

La partie supérieure de la vallée de l'Orbe, dès la frontière au lac des Rousses, est française. Celle-ci et la Vallée de Joux ont été colonisées en sens inverse ; la première par des gens venus de l'ouest, la seconde par des gens partis de l'est. La frontière les a empêchés de se rencontrer et de se mélanger et en a fait des populations dont la race, les mœurs, la confession, etc., sont demeurées différentes jusqu'à aujourd'hui. Et toute personne qui de la Vallée de Joux franchit la frontière et pénètre en France, s'en convaincra aussitôt.

Les habitations.

Les demeures des premiers habitants devaient être extrêmement primitives. Aucune évidemment ne s'est conservée jusqu'à nos jours. Des moyens de chauffage existaient-ils ? C'est peu probable et l'on peut admettre qu'en leur absence, gens et bêtes cohabitaient, comme c'était encore le cas, il n'y a pas si longtemps dans diverses localités très isolées des Alpes françaises. Des maisons du début du 17^e siècle existent encore, telle celle que l'on peut voir au hameau de Combenoire près du Lieu, qui porte la date de 1616 avec l'ours de Berne. Plusieurs datant du 18^e siècle sont encore debout. Ce sont des bâtiments sans étage, au toit peu incliné, comprenant d'habitude au sud-ouest, « au vent », selon l'expression locale, deux pièces d'habitation, l'une au levant, l'autre au couchant, la « chambre dernier » et entre deux la cuisine, surmontée d'une immense cheminée en bois, ayant la forme d'un tronc de pyramide, munie à son orifice de deux volets qui, manœuvrés d'en bas au moyen de cordes, peuvent la fermer.

Le rural, soit l'espace consacré à l'exploitation agricole, séparé de l'habitation par un corridor, se compose de la grange, de l'étable et au-dessus, d'un grand vide destiné à loger les récoltes, le bois de chauffage, etc. Mais la plupart de ces anciennes maisons offrent encore une particularité, inconnue ailleurs, sauf erreur. La grange ne s'avance pas jusqu'à la façade ; elle fait place à un espace vide surmonté du toit, appelé « neveau », mot dont l'origine n'est pas connue. C'est là que l'habitant se trouve dehors mais à couvert, où les jours de pluie, il peut vaquer à divers travaux et le soir venu, prendre du repos, assis sur un banc rustique. Ces neveaux très agréables en été, le sont moins en hiver, car la neige chassée par le vent s'y accumule facilement. Autrefois, ces anciennes maisons étaient recouvertes de tavillons ou « ancelles ». Les unes et les autres deviennent de plus en plus rares. Beaucoup ont été exhausées, transformées et rendues plus confortables.

Les visiteurs sont souvent frappés par les « tèches » de bois de chauffage élevées contre les façades des maisons. C'est que l'hiver est long et rigoureux ; aussi d'abondantes provisions de combustible sont-elles indispensables. Mais ce bois, descendu de la forêt, il faut le scier, le bûcher, le laisser sécher et, pour ce faire, on « l'entêche » contre les façades. Aussi les occupations estivales accessoires de bien des gens consistent en la préparation du bois qui les chauffera

l'hiver venu et l'été aussi, car souventes fois en cette saison, nécessité il y a de « faire du feu » dans les appartements.

A partir du commencement du 19^e siècle, on s'est mis à construire des maisons à un étage, plus vastes, plus confortables, mais comprenant toujours un rural jouxtant l'habitation. Nulle part dans la contrée ces deux parties de la propriété ne forment des bâtiments distincts. Dans nombre de ces maisons, une pièce appelée le « cabinet », était destinée aux horlogers. Car autrefois, chacun ou presque était à la fois horloger et agriculteur. Au temps de la fenaison, l'horloger abandonnait son établi et le reprenait, les récoltes rentrées. Actuellement, vu les exigences du travail en fabrique, rares sont ceux qui peuvent mener de front l'horlogerie et l'agriculture. Il faut se vouer à l'une ou à l'autre.

Une époque bénie, celle pendant laquelle la spécialisation des professions n'existait pas encore. La vie était douce, facile, rien ne pressait. Chacun gagnait largement de quoi vivre. Après le repas du soir, on se remettait à l'établi, à la clarté d'une lampe à huile, plus tard à pétrole. Le travail durant la soirée s'appelait « veiller ». Et tandis que les heures s'écoulaient, l'un ou l'autre des membres de la famille faisait la lecture à haute voix des romans de l'époque, en particulier ceux d'Urbain Olivier.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle et surtout dans le siècle en cours, vu l'augmentation continue de la population, on en est venu à construire des maisons purement locatives, d'une architecture banale et que la couverture en tôle n'embellit pas.

Nos ancêtres n'avaient pas tardé à se rendre compte que la pluie venant d'ordinaire du sud-ouest et chassée par le vent, humidifiait la façade, la « chape » de leurs bâtiments, orientée dans cette direction, ainsi que l'intérieur. Aussi, ils se firent une obligation de munir cette chape d'un revêtement en lambris recouverts de tavillons. Et encore aujourd'hui, dans la construction de nouveaux bâtiments, on prend exemple sur les ancêtres, mais au lieu de tavillons, c'est la tôle ou l'éternit qui est utilisé. Maints propriétaires ont cru faire des économies en se soustrayant à cet antique usage, mais l'expérience a été mauvaise et, par la suite, ils ont dû se résoudre à « chaper », selon l'expression locale. D'où l'on conclut que pour maintes choses, il est indispensable de tenir compte de l'expérience acquise par nos prédécesseurs. Il est des corps de bâtiments qui sont divisés du haut en bas dans le sens de la longueur ; chaque moitié constituant une propriété pour son compte. Chez d'autres, ce sont le rez-de-chaussée et l'étage qui appartiennent à des propriétaires différents. De telles circonstances provenant de partage entre les membres d'une même famille sont souvent la cause de conflits. A l'heure actuelle, ces indivisions tendent à disparaître.

Les villages.

Un grand nombre de petites cités, de villages du Pays de Vaud ont pris naissance au pied d'un monastère ou d'un château, dans le voisinage duquel des habitations se sont peu à peu groupées en une masse d'une certaine densité. A la Vallée de Joux, rien de semblable ! Toutes les agglomérations sont formées de

bâtiments isolés ou contigus, disposés en ligne au pied d'une pente ou le long d'un cours d'eau. D'emblée, les constructeurs ont compris qu'il était indiqué de s'établir en des endroits jouissant d'une forte insolation ou avantageés par l'existence de force motrice hydraulique. Aussi, ils ont évité de se fixer dans le fond marécageux de la vallée, exposé à la violence des souffles aériens et choisi le pied des côtes longitudinales, bien ensoleillées et abritées contre les vents.

Au début, les villages ne présentaient qu'un petit nombre de bâtiments isolés les uns des autres. En ces temps déjà lointains, la famille était en général nombreuse et pour permettre à quelqu'un de ses membres, un fils, de fonder un foyer, on bâtissait une maison contiguë à celle des parents. A leur tour, de nouveaux arrivants jugeaient utile d'édifier leur demeure juxtaquant les préexistantes. Ainsi et à la longue ont pris naissance ces alignements de maisons attenantes que l'on observe dans nos divers villages et qui sont parfois appelés « voisinages ». Plusieurs de ces groupes de demeures ont gardé le nom de leurs premiers habitants : Chez les Aubert, Chez les Golay, Chez Zaca, soit Chez Isaac Capt, Vers Chez Meylan, le Crêt des Lecoultre, etc.

A l'origine, les propriétés foncières étaient des mas de grande étendue ; mais avec le temps, des partages, ventes, etc., sont intervenus qui les ont divisées en petits domaines d'une exploitation compliquée. Actuellement, on assiste à un phénomène de « reconcentration ». Plusieurs d'entre eux appartenant à des gens voués à l'industrie, sont rachetés par des agriculteurs de profession.

Quant aux routes, elles ont été construites progressivement, dans le but de relier les habitations préexistantes. Aussi, le profil en était très irrégulier, dans les deux sens, horizontal et vertical. Aujourd'hui, les principales voies longitudinales de communication ont été corrigées, rectifiées, en général au grand dam des arbres plantés en bordure.

L'origine du village de l'Abbaye s'explique par l'existence du couvent des Prémontrés et les établissements industriels créés sur les rives de la Lyonne qui le traverse. C'est également l'industrie qui a présidé à la fondation du Brassus. Quant au Lieu, le village actuel se trouve à une petite distance du couvent disparu.

Le village du Sentier est actuellement le plus grand, le plus peuplé et le plus jeune. On sait que le territoire du Chenit fut habité par des familles venues du Lieu, puis de l'Abbaye. La population augmentant, elle éprouva bientôt le besoin d'avoir son temple à elle ; car pour assister au culte, elle devait se rendre au Lieu, distant d'une grande lieue. Ce temple fut construit au Sentier en 1612, mais un siècle plus tard, il était devenu trop petit pour contenir la foule des fidèles. Après maintes péripéties, on décida d'en édifier un nouveau qui fut inauguré en 1726. Il fut bâti autour de l'ancien et pendant la durée des travaux la célébration du culte ne fut pas interrompue. La population fit preuve d'un zèle magnifique pour le succès de l'œuvre entreprise. Toutes les familles donnèrent de leur temps, de leurs peines, en accomplissant gratuitement de nombreuses journées de travail afin d'amener les matériaux sur le chantier.

Pour chacun des deux temples, Berne fit don d'une cloche et pour le second de cent écus blancs. D'une manière générale, LL. EE. se montrèrent très paternelles à l'égard des habitants de la Vallée de Joux, aussi il n'est pas étonnant que lors de la révolution vaudoise, en 1798, ils n'acceptèrent le nouveau régime

qu'avec tiédeur. Le second temple du Sentier, dont la toiture et le clocher étaient en bois, fut incendié dans la nuit du 23-24 mars 1898. C'est en définitive le choix du Sentier comme centre religieux du territoire du Chenit qui a provoqué le développement du village et en a fait le chef-lieu de la commune politique.

Nos villages ! Outre l'Abbaye, Le Brassus, Le Lieu, Le Sentier, dont il vient d'être question et qui sont les principaux, auxquels il est bon d'ajouter le Pont dont les maisons se mirent dans le lac tout proche, la contrée en compte toute une série échelonnés dans la combe occidentale qui s'élève au pied du Risoud, ainsi que le long de la rive orientale du lac et au delà vers le sud-ouest. Dans leur aspect général, ils offrent de nombreux points communs. De quoi sont-ils faits ? De maisons alignées le long de la grand'route ou d'une rue parallèle, les unes isolées, les autres contiguës sur une certaine distance. Si la plupart d'entre elles sont de date relativement récente, d'autres par contre se présentent sous un aspect vétuste qui trahit leur ancienneté. Mais depuis quelques années, il s'est construit de nombreux chalets au pied des bois, notamment, où ils font fort belle figure.

Ce qui attire l'attention du passant dans nos villages, ce n'est pas le style en général banal des maisons, mais les jardins qui s'étendent devant beaucoup d'entre elles, où « d'une neige à l'autre » s'épanouit toute une gamme de belles fleurs cultivées avec un soin jaloux qui améliorent la physionomie générale de la localité et corrigent ce qu'elle peut avoir d'austère. De beaux arbres, à la stature imposante, il n'en manque pas non plus, car ne sont-ils pas l'ornement naturel de toute agglomération et un village sans arbres n'est-il pas un triste village ?

Les habitants de la rive orientale du lac jouissent d'un privilège. En effet, sauraient-ils demeurer insensibles devant la beauté du miroir liquide qui jour après jour s'étend sous leurs yeux et que vient enrichir le tableau des arbres et buissons bordant la rive ?

Restent les habitations foraines qui jadis furent nombreuses sur le territoire du Lieu. Maintes familles s'établirent non pas dans les villages, mais au pied des pentes du Risoud. Du point de vue climatique, elles y jouissaient de conditions plus favorables : davantage de soleil et d'abri contre les vents froids. Peu à peu, les exigences de l'école, puis du travail en fabrique, ont obligé ces forains appelés « aveniaires » à abandonner leurs foyers et à se fixer dans les villages du bas. Ces habitations sont devenues des chalets d'alpage. Tel a été le sort en particulier du Pré Gentet qui formait tout un hameau. Ses derniers habitants, deux vieilles filles, n'avaient à elles deux qu'une seule robe du dimanche qu'elles revêtaient à tour de rôle pour se rendre à l'église.

De ces maisons foraines, il en est une qui s'est conservée jusqu'à nos jours, celle des Molards au-dessus du Brassus, à l'altitude de 1300 m. Depuis sa construction en 1694, elle a toujours appartenu à une famille Aubert. Tout près, sur une éminence, s'élevait un moulin à vent où des gens du pied du Jura venaient moudre leur grain. Renversé en 1842 par un coup de joran, il n'a pas été reconstruit. Sauf erreur, la maison des Molards-Aubert est l'habitation permanente la plus élevée en altitude du Jura vaudois.

Les habitants.

Après avoir été cultivateurs, charbonniers, verriers, les « Combiens », comme on appelle les habitants de la *Combe* qu'est leur contrée, se sont voués, au moins la plupart, à l'industrie, à l'horlogerie spécialement, et c'est à elle que leur vallée est redevable de sa prospérité actuelle. L'introduction de l'horlogerie a eu aussi pour conséquence le développement intellectuel de la population qui n'a cessé de s'affirmer jusqu'à nos jours.

Nos fabricants d'il y a cent cinquante ans qui s'en allaient à Genève pour vendre leurs « mouvements » y entraient en relation avec des personnes cultivées. De là, le désir qu'ils ressentirent de se cultiver eux-mêmes, ce à quoi ils parvinrent essentiellement par la lecture d'ouvrages classiques. Quand, par exemple, on relit des lettres écrites dans le premier tiers du 19^e siècle, par de nombreuses personnes, on ne peut qu'admirer l'élégance, la clarté du style, et la correction de l'orthographe.

Un embryon d'école fut créé au Sentier vers 1680. L'enseignement, qui y était donné par une femme, consistait en leçons de lecture, s'adressant en plein air à des jeunes gens. C'est aussi à partir de cette date que l'on se mit à étudier la musique, un art qui dès lors a progressé magnifiquement dans les domaines choral et instrumental, comme on ne l'ignore nulle part.

Dès le début du 19^e siècle, l'instruction scolaire se développa d'une façon normale. En 1863, fut créée au Sentier une École secondaire de durée éphémère, à laquelle succéda en 1876 une École industrielle devenue par la suite le Collège scientifique actuel. Et en 1900, ce fut le tour de l'École d'horlogerie.

Jusqu'au milieu du siècle passé, le langage usuel de la population était un patois appartenant au groupe franco-provençal. Entre 1870 et 1880, on pouvait encore rencontrer des personnes incapables de s'exprimer correctement en français. Mais comme ailleurs, l'école, les progrès de l'instruction ont porté au patois un coup fatal, aussi est-il en voie de disparaître.

Les Combiens ont un accent à eux, à nul autre pareil, grâce auquel, hors de la Combe, ils se reconnaissent spontanément et grâce auquel aussi, on les identifie sans erreur. Il est chantant, traînant, insiste sur les *a* ; d'*arbre* il fait *âarbre* ; le *en* devient *in* et *fendu* se prononce *feindu*. De plus, il escamote souvent les consonnes initiale et finale de certains mots. Ainsi *salut* devient *alut* ; *viens* : *iens* ; *noir* : *noi*, etc. L'intonation diffère quelque peu d'une localité à l'autre ; au Pont, par exemple, elle s'apparente à celle des gens du pied du Jura.

Le Combien a des expressions à lui, propres à désigner des choses, des situations que le français pur ignore. Et puis, dans ses entretiens avec autrui, comme les Vaudois en général, il fait usage de tournures, pleines de finesse, de malice et de sous-entendus, très souvent spirituelles et pittoresques, dont la saveur est d'autant plus grande, qu'elles sont dites en patois. Volontiers, il désigne choses et gens par leur contraire. Ainsi, pour lui, une maison très basse est un gratte-ciel ; une bicoque : un château ; un individu très babillard : un muet, etc.

Le caractère des Combiens ? Charles Secrétan, le célèbre philosophe de

Lausanne, a écrit quelque part : « Méfiez-vous de l'air de La Vallée le matin et le soir, et des Combiens toute la journée. » Considérer ce jugement autrement que comme une boutade, serait leur faire injure, car ils sont gens honnêtes et de confiance.

Les populations qui ont vécu longtemps isolées, les montagnards en particulier, accueillent souvent l'étranger avec méfiance. Cette réputation, les Combiens la méritaient autrefois, mais elle a fait peu à peu place à des sentiments plus accueillants. Cependant, vis-à-vis de quelque grandiloquent personnage, venu on ne sait d'où, la méfiance instinctive du montagnard reparaît.

Les relations entre patrons et ouvriers sont empreintes de confiance et de cordialité réciproques. De part et d'autre, on se connaît, on s'estime et jamais la plus petite ombre de grève n'est venue menacer la bonne entente qui existe entre eux.

Au sein des autorités communales, on s'applique à faire de l'administration et non de la politique.

Il fut un temps où les relations officielles entre les villages étaient rien moins qu'amicales. Cet état de choses n'est plus guère qu'un souvenir, car peu à peu, on a compris qu'il est préférable de cultiver ce qui unit et non ce qui divise.

Et les habitants eux-mêmes, vivent-ils en bonne harmonie ? Dans la plupart des villages, ils entretiennent d'excellents rapports de voisinage et la justice n'a que rarement l'occasion de sévir. Les agriculteurs s'entraident dans la mesure du possible.

Les Combiens aiment leur Combe et se sentent fidèlement attachés à leur village natal, d'où chaque jour, ils contemplent avec amour le paysage qui l'encadre, que ce soit la montagne, le lac ou le rideau forestier. Ce sentiment grandit avec l'âge et pour beaucoup devoir quitter le lieu de leur naissance, pour aller habiter ailleurs, serait un déracinement.

Nombreux sont les enfants de cette vallée que les exigences de la vie ont obligés à s'établir au loin ; mais la plupart s'y sentent rattachés par d'indestructibles liens. Aussi, c'est avec une joie non dissimulée que toutes les fois qu'ils le peuvent, ils viennent lui rendre visite, afin de retremper leur esprit dans le milieu qui les a vus naître. Car dans leurs jeunes années, sa beauté, son charme, se sont incrustés à jamais dans leurs yeux.

Eh oui ! cette Vallée de Joux, c'est un beau et bon pays. Sans doute, elle ne possède pas comme tant d'autres régions de glorieux souvenirs du passé, de nobles monuments historiques qui forcent l'admiration, mais c'est une contrée que la nature a dotée de sites non pas sauvages comme l'Alpe, mais qui sont empreints d'une paisible et rustique poésie, sur lesquels les yeux qui savent voir se posent avec plaisir. Hélas ! trop de gens passent à côté de tant de paysages, sans prendre conscience de leur beauté, sans qu'une étincelle d'émotion jaillisse dans leur âme !